



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 72419

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur certaines mesures discriminatoires existant en matière de politique fiscale entre des salariés du secteur public et du secteur privé. C'est notamment le cas en ce qui concerne les conditions de constitution d'un régime de retraite complémentaire. En effet les salariés du secteur public peuvent déduire de leurs revenus la totalité des sommes versées à ce titre à la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique, avantage qui n'est pas accordé aux salariés du secteur privé auprès d'organismes privés. Il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour faire cesser une telle discrimination entre les citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72419

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 517